

17 octobre 2024

Journée Mondiale du Refus de la Misère

« Mettre fin à la maltraitance sociale et institutionnelle »

**Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster
Luxembourg**

Témoignage

Un autre sujet abordé furent les mesures d'insertion professionnelle, qui la plupart du temps sont limitées dans le temps et ne donnent pas de réelles perspectives aux personnes vulnérables.

« Les initiatives de réinsertion fournissent seulement des contrats à durée déterminée de 2 ans maximum. Tu ne peux rien t'offrir : louer un appartement, faire un prêt pour une voiture (pour aller au travail) .

Ce qui serait souhaitable c'est qu'après 6 mois, si c'est un bon ouvrier, le patron l'engage. Alors l'entreprise fait les papiers et l'ouvrier est engagé. Et c'est réglé.

Maintenant c'est moi qui dois chercher un patron après les deux ans de bon travail. Mon contrat vient à terme dans 8 mois. L'espoir d'être engagé s'est envolé. Je travaille depuis plus de vingt ans comme jardinier paysagiste, personne ne veut plus de moi. Maintenant j'ai 47 ans et ma santé s'est usée. Je ne peux plus le cacher. Je pourrais former les nouveaux qui ont été engagés. Un travail moins lourd, tout en continuant à faire du bon travail.

J'ai commencé à envoyer des demandes, pas de réponse, nada, rein. J'ai fait l'apprentissage en tant que jardinier-paysagiste. Un ouvrier qualifié doit être payé plus, c'est peut-être ça ? J'ai tout essayé. Je suis prêt à tout accepter, pourvu que j'aie un travail. Je veux travailler.

Que vais-je faire au prochain contrat ? J'ai peur de leur dire que j'ai de plus en plus mal au dos, de peur de perdre ma chance d'être à nouveau engagé. Je résisterais à n'en plus supporter mes douleurs mais un jour ou l'autre je me mettrai en maladie. Ce n'est pas bien vu, je le sais mais je suis obligé.

J'approche de la cinquantaine, je vois noir. Les patrons prennent de plus en plus des plus jeunes en bonne santé. Ils sont solides, forts, en bonne santé. Si je ne trouve rien, j'aurais 49-50 ans. Ils seront obligés de me donner quelque chose avant que j'aie en retraite. Je n'ai plus que 10 ans à travailler et je serai en pension.

Je suis tendu tout le temps ça a des effets aussi sur ma vie privée. Nous avons décidé de prendre une pause, ma compagne et moi, parce que comme ça nous ne pouvons pas continuer. Ma compagne a déjà vécu cette situation avec son ex-mari et ne veut pas revivre cela encore une fois. Nous continuerons à être des bons parents pour notre fille qui a le droit d'avoir des parents aimants et qui s'occupent bien d'elle. Elle est tout pour nous.

Nous n'avons pas de dettes vis-à-vis de l'état. Si je tombe dans le Revis avant ma retraite, ce sera le cas. Je ne veux pas que ma famille subisse ça. Qu'est-ce que notre fille pensera de ses parents ? Quand les deux ans se sont écoulés, il faut faire très attention à avoir assez d'argent pour résister jusqu'à ce que le chômage soit payé. Cela peut durer jusqu'à six ou huit semaines. Ils m'ont conseillé d'aller faire ma demande de pension d'invalidité. Sans garantie que ce soit accepté.

Ce que je veux est sortir des contrats CDD, c'est fait pour ne pas avancer dans la vie. J'aimerais qu'on reconnaisse mes compétences, continuer à travailler et ne rien devoir à personne. Ce qui m'intéresse est que m'a famille ait à manger tous les jours et que ma femme ait ma pension et pas de problèmes plus tard. »